



École secondaire Émilien-Frenette

Conseil d'établissement

2017-2018

Parents :

- + Stéphanie Chaput
- + Viviane Drapeau
- + Stéphane Brabant
- + Katia Ménard
- + Marie-Thérèse Ouellet
- + Mélanie Meloche
- + Patrice Fournier

Membres du personnel :

- + Sylvain Beaudoin
- + Marie-France Bélanger
- + Pier-Gilaine Bédard
- + Éric Girard
- + Yvan L'Allier
- + Julie Leduc
- + Martin Vincent

Directions :

- + Richard Jourdain
- + Pauline Cyr
- + Geneviève Langlais

Élèves :

- + Mégan Andrews
- + Daphne St-Laurent

Communauté :

- + Nathalie Lepage

Vous êtes convoqués à la première séance régulière du conseil d'établissement 2017-2018 qui aura lieu **mercredi 25 octobre 2017, à 19 h 00** au local 212.

Voici l'ordre du jour proposé pour la rencontre. Il sera possible de faire des ajouts sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Richard Jourdain
Directeur



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Le mercredi 25 octobre 2017, 19 h 00
Local 212

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Vérification du quorum;
- 1.3 Formation du conseil d'établissement et présentation des membres;
- 1.4 Nomination de la présidence et de la vice-présidence;
- 1.5 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.6 Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2017;
- 1.7 Suivi au procès-verbal;
- 1.8 Identification du détenteur du poste de 1 an;
- 1.9 Calendrier des rencontres;
- 1.10 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement;
- 1.11 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;
- 1.12 Dénonciation d'intérêts;
- 1.13 Règles de régie interne;
- 1.14 Parole à l'assemblée;
- 1.15 Parole aux représentants des élèves;
- 1.16 Parole au délégué du comité de parents;
- 1.17 Information de la direction;
 - Portes ouvertes
 - Soirée des parents/bulletin
 - Projets d'aménagement
 - Nom de l'école
 - 30^e Harmonie
- 1.18 Projet éducatif et PEVR
- 1.19 Convention de gestion et plan de réussite 17-18 (Pour approbation);
- 1.20 Plan annuel de répartition de la clientèle/ plan de répartition des élèves (Pour information);
- 1.21 Présentation de sorties éducatives;
 - ✓ Délégation de pouvoir : le conseil d'établissement autorise le directeur à autoriser des sorties éducatives de moins de 24h et de moins de 20\$. Le directeur devra en informer le conseil d'établissement à sa prochaine séance ou par courriel.

- ✓ Ski : Sutton, Orford, Jay peek
- ✓ Activité de financement (Équipes sportives)
- ✓ Sortie théâtre

1.22 Ventilation budgétaire;

1.23 Location locaux 17-18;

1.24 Questions diverses;

1.25 Clôture de la séance.